



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 7 juin 1999

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Permis de bâtir, avril 1999**

La valeur des permis de bâtir à l'égard des projets résidentiels et non résidentiels s'est affaïssée en avril, après avoir affiché une forte performance dans les deux secteurs le mois précédent. En avril, les municipalités ont délivré des permis de bâtir pour 2,9 milliards de dollars, en baisse de 8,0 % par rapport aux 3,1 milliards de dollars en mars, le plus haut niveau atteint en neuf ans.

2
- **Taux d'utilisation de la capacité industrielle, premier trimestre de 1999**

Le secteur industriel a augmenté l'utilisation de la capacité au cours du premier trimestre. Cette deuxième augmentation trimestrielle consécutive suit de très près une forte demande à l'exportation et une augmentation de la confiance des consommateurs.

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

Services communautaires et placement sous garde des jeunes, 1997-1998	9
Transport du pétrole par pipelines, mars 1999	10
Voyages aériens entre le Canada et d'autres pays dans le cadre de l'accord Ciel ouvert, 1996	10
Ventes de sucre, premier trimestre de 1999	11
Production d'oeufs, avril 1999	11

NOUVELLES PARUTIONS



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Permis de bâtir

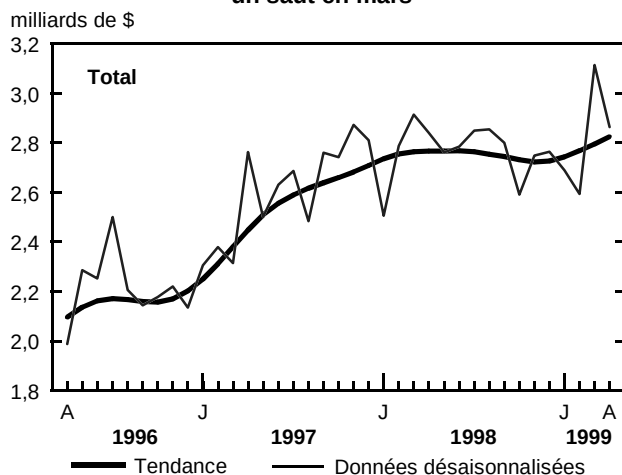
Avril 1999

La valeur des permis de bâtir à l'égard des projets résidentiels et non résidentiels s'est affaïssée en avril, après avoir affiché une forte performance dans les deux secteurs le mois précédent. En avril, les municipalités ont délivré des permis de bâtir pour 2,9 milliards de dollars, en baisse de 8,0 % par rapport aux 3,1 milliards de dollars de mars, le plus haut niveau atteint en neuf ans.

Les intentions de construction dans le secteur résidentiel ont diminué de 8,7 % en avril pour s'établir à 1,5 milliard de dollars, à la suite d'une baisse de la valeur des permis de logements multifamiliaux. Parallèlement, les intentions de construction dans le secteur non résidentiel ont perdu 7,3 % pour passer à 1,4 milliard de dollars, situation attribuable à une diminution des nouveaux projets dans le secteur industriel.

De janvier à avril 1999, les municipalités ont délivré des permis de bâtir pour une valeur de 11,3 milliards de dollars. Ce chiffre est en hausse de 1,9 % par rapport à la même période il y a un an. Il s'agit de la meilleure performance pour les quatre premiers mois d'une année depuis 1990.

La valeur totale des permis chute après un saut en mars



Jusqu'ici cette année, les intentions de construction résidentielle ont progressé de 0,5 % pour se fixer

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition vise 2 600 municipalités représentant 94 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant l'autre 6 % de la population sont très petites et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, aqueduc, égouts, ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

Avec la parution des données d'avril 1999, on introduit le territoire du Nunavut, ce qui aura un effet sur la couverture géographique et les données pour les Territoires du Nord-Ouest.

à 6,1 milliards de dollars, à la faveur d'une hausse de la valeur des permis de bâtir de logements unifamiliaux.

De même, après avoir ralenti au dernier trimestre de 1998, les intentions de construction du secteur non résidentiel ont remonté jusqu'à avril 1999, atteignant 5,2 milliards de dollars, en hausse de 3,7 % par rapport à la période de janvier à avril 1998. Dans les secteurs commercial et industriel, les gains ont plus que compensé la diminution subie par le secteur institutionnel.

Les logements unifamiliaux atténuent la diminution dans le secteur résidentiel

Après avoir connu une poussée de 12,5 % en mars, les intentions de construction d'habitations ont diminué de 8,7 % en avril, à la suite d'une baisse des intentions de construction de logements multifamiliaux qui a elle-même largement contrebalancé la hausse du nombre de permis pour logements unifamiliaux.

La valeur des permis pour les logements multifamiliaux a chuté de 29,7 % pour passer à 398 millions de dollars, après avoir connu une hausse de 57,8 % en mars. En revanche, la valeur des permis de logements unifamiliaux a progressé de 2,2 % pour s'établir à 1,1 milliard de dollars, la deuxième augmentation mensuelle dans les trois derniers mois.

Des taux hypothécaires à long terme historiquement bas, l'emploi stable, des prix de vente de maisons neuves stables, de fortes hausses dans les ventes de maisons existantes et une croissance

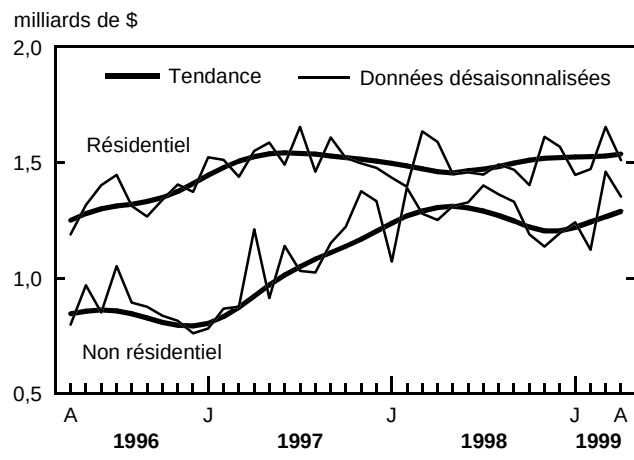
économique ininterrompue, tous pointent vers un marché immobilier actif pour l'avenir.

À l'échelle provinciale, les diminutions les plus importantes en avril (en dollars) pour les permis résidentiels se sont produites en Ontario (-9,0 %, pour se situer à 749 millions de dollars), en Alberta (-19,1 %, à 187 millions de dollars), au Québec (-6,2 %, à 231 millions de dollars) et en Colombie-Britannique (-6,6 %, à 190 millions de dollars). En Ontario et en Colombie-Britannique, la baisse peut seulement être imputée aux logements multifamiliaux, tandis qu'en Alberta et au Québec, les logements unifamiliaux et multifamiliaux sont tous deux à l'origine de la diminution. Malgré la baisse générale qu'il a subie en avril, l'Ontario a quand même enregistré la hausse la plus importante de la valeur des permis de construction de logements unifamiliaux, qui est montée de 8,5 % pour s'établir à 523 millions de dollars.

Certaines provinces ont connu des augmentations modérées (en dollars): la Saskatchewan a pris la tête (+20,3 %, pour s'établir à 23 millions de dollars), suivie du Manitoba (+12,3 %, à 33 millions de dollars) et du Nouveau-Brunswick (+9,6 %, à 24 millions de dollars). Les logements multifamiliaux ont été le principal facteur d'augmentation, sauf au Nouveau-Brunswick où les maisons unifamiliales ont mené le bal.

Dans l'ensemble, les permis de bâtir dans le secteur résidentiel pour les quatre premiers mois de 1999 ont progressé de 0,5 % par rapport à la même période en 1998. Les logements unifamiliaux demeurent en tête avec une montée de 0,9 %, tandis que les logements multifamiliaux accusent un fléchissement de 0,6 %. Les augmentations les plus importantes, survenues au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, ont traduit en grande partie les gains en ce qui concerne les maisons individuelles. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont affiché les plus fortes pertes, dans les deux cas attribuables aux importantes diminutions observées au chapitre des logements unifamiliaux. La Colombie-Britannique a aussi subi une forte baisse du nombre de logements multifamiliaux.

Les deux secteurs sont en baisse en avril



Baisse substantielle des intentions de construction du secteur industriel

La baisse de 7,3 % des intentions de construction non résidentielle en avril a suivi une progression à peine inférieure à 30 % le mois précédent. La valeur des permis pour les composantes industrielle et institutionnelle a diminué dans les deux cas, mais les baisses ont été quelque peu atténuées par une augmentation des permis du secteur commercial. La valeur totale des permis de construction non résidentielle pour la période de janvier à avril a été supérieure de 3,7 % à celle de la même période en 1998.

Les baisses observées dans tous les groupes de la construction industrielle ont fait chuter la composante industrielle de 36,2 % pour l'établir à 255 millions de dollars, sa plus faible valeur enregistrée depuis septembre 1997. Malgré la diminution d'avril, la valeur des permis de construction industrielle délivrés de janvier à avril 1999 a été de 7,8 % supérieure à celle de la même période en 1998.

Dans le secteur institutionnel, les intentions ont diminué de 6,1 % pour se fixer à 332 millions de dollars, leur première baisse cette année. Le fléchissement dans les intentions de construction de bâtiments pour les services sociaux et médicaux a plus que compensé les gains moyens observés dans les projets de construction d'écoles. Quant aux permis de construction institutionnelle, ils ont perdu 5,6 % au cours des quatre premiers mois de 1999 par rapport à la même période en 1998.

La valeur des permis dans le secteur commercial a progressé de 8,4 % pour se fixer à 766 millions de dollars, son plus haut niveau atteint depuis août 1998. Cette augmentation est surtout attribuable aux intentions de construction de bâtiments de commerce, d'immeubles de services et d'hôtels. Jusqu'à maintenant en 1999, les permis dans le secteur commercial ont progressé de 6,2 % par rapport à ceux des quatre premiers mois de 1998.

Le secteur non résidentiel est demeuré vigoureux, la valeur des permis s'élevant à 5,2 milliards de dollars pour les quatre premiers mois de l'année, sa meilleure performance depuis 1990 pour cette période. L'accroissement de la valeur des permis dans les secteurs commercial et industriel explique cette performance, malgré le ralentissement survenu dans les intentions du secteur institutionnel.

À l'échelle provinciale, les diminutions mensuelles les plus importantes (en dollars) sont survenues au Québec (-30,0 %, pour atteindre 251 millions de dollars), en Ontario (-5,7 %, à 611 millions de dollars) et en Alberta (-19,3 %, à 132 millions de dollars). Sauf en Ontario où la plus importante diminution a été attribuable au secteur commercial, ce sont surtout les intentions de construction du secteur industriel qui ont contribué à la baisse.

À l'opposé, les augmentations les plus marquées (en dollars) ont été observées en Saskatchewan (+42,3 %, pour atteindre 56 millions de dollars), au Manitoba (+37,3 %, à 55 millions de dollars) et en Nouvelle-Écosse (+127,5 %, à 22 millions de dollars).

Données stockées dans CANSIM: matrices 80 (niveaux 3-7 et 33-48), 129, 137, 443, 989 à 992, 994, 995 et 4073.

Le numéro d'avril 1999 de *Permis de bâtir* (64-001-XIB, 19 \$ / 186 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

L'estimation des permis de bâtir de mai 1999 sera diffusée le 7 juillet 1999. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Joanne Bureau au (613) 951-9689 (burejoa@statcan.ca). Pour des renseignements de nature analytique, communiquez avec Pierre Després au (613) 951-9691 (desppie@statcan.ca), Section des indicateurs courants de l'investissement. □

Valeur des permis de bâtir

	Mars 1999 ^r	Avril 1999 ^p	Mars à avril 1999	Avril 1998 à avril 1999
données désaisonnalisées				
	millions de \$		var. en %	
Canada	3 114,3	2 864,2	-8,0	0,9
Résidentiel	1 654,8	1 511,4	-8,7	-4,9
Non résidentiel	1 459,6	1 352,8	-7,3	8,2
Terre-Neuve	27,9	25,9	-7,2	64,6
Résidentiel	25,7	15,3	-40,4	38,2
Non résidentiel	2,2	10,6	382,5	127,4
Île-du-Prince-Édouard	7,6	12,9	70,7	31,6
Résidentiel	5,5	6,5	18,1	55,1
Non résidentiel	2,0	6,4	214,7	13,9
Nouvelle-Écosse	55,7	67,6	21,3	61,4
Résidentiel	46,2	45,9	-0,6	95,7
Non résidentiel	9,5	21,7	127,5	17,9
Nouveau-Brunswick	37,6	48,1	27,7	29,0
Résidentiel	22,2	24,3	9,6	18,8
Non résidentiel	15,4	23,7	53,7	41,5
Québec	604,3	481,4	-20,3	10,9
Résidentiel	246,0	230,6	-6,2	8,2
Non résidentiel	358,3	250,8	-30,0	13,5
Ontario	1 471,7	1 360,8	-7,5	13,2
Résidentiel	823,7	749,4	-9,0	0,9
Non résidentiel	648,1	611,4	-5,7	32,9
Manitoba	69,7	88,3	26,7	-11,9
Résidentiel	29,4	33,0	12,3	-7,9
Non résidentiel	40,3	55,3	37,3	-14,1
Saskatchewan	58,7	79,3	35,1	17,4
Résidentiel	19,3	23,2	20,3	14,0
Non résidentiel	39,5	56,1	42,3	18,8
Alberta	394,4	318,8	-19,2	-37,5
Résidentiel	231,2	187,1	-19,1	-24,1
Non résidentiel	163,2	131,7	-19,3	-50,0
Colombie-Britannique	376,0	368,9	-1,9	-11,2
Résidentiel	203,8	190,5	-6,6	-28,8
Non résidentiel	172,1	178,4	3,6	20,6
Yukon	3,0	6,9	126,1	174,5
Résidentiel	1,1	1,2	2,9	-12,2
Non résidentiel	1,9	5,7	199,5	385,5
Territoires-du-Nord-Ouest	7,7	0,7	-91,0	-75,6
Résidentiel	0,7	0,2	-73,1	-93,2
Non résidentiel	7,1	0,5	-92,6	82,9
Nunavut	...	4,7	...	...
Résidentiel	...	4,2	...	...
Non résidentiel	...	0,5	...	...

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Taux d'utilisation de la capacité industrielle

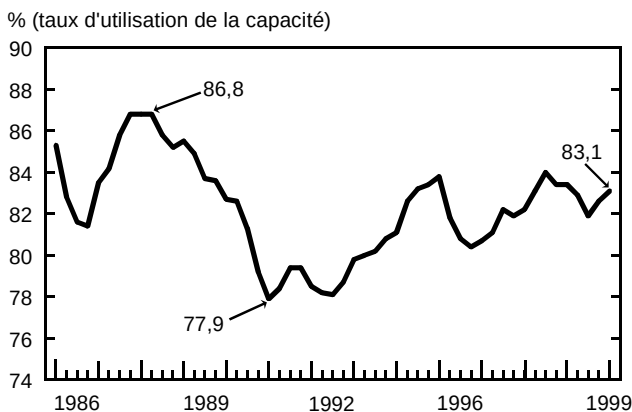
Premier trimestre de 1999

Le secteur industriel a augmenté l'utilisation de la capacité au cours du premier trimestre. Cette deuxième augmentation trimestrielle consécutive suit de très près une forte demande à l'exportation et une augmentation de la confiance des consommateurs. Au cours du premier trimestre de 1999, les entreprises ont fonctionné à 83,1 % de leur capacité, en hausse d'un demi-point par rapport au dernier trimestre de 1998. (Une révision des taux d'utilisation de la capacité enregistrés depuis le premier trimestre de 1997 a permis d'intégrer des corrections aux données de base.)

Profitant de la vigueur de l'économie américaine, les fabricants ont été les principaux agents de la croissance de l'utilisation de la capacité et, selon la dernière enquête sur les perspectives du monde des affaires, ils continueront vraisemblablement à intensifier la production au cours des trois prochains mois.

L'augmentation de la construction résidentielle qui reflète une confiance accrue des consommateurs a également contribué à l'essor du premier trimestre. La construction de maisons a fait augmenter la production des industries de la construction. La valeur des permis de construction délivrés au cours des quatre premiers mois de 1999 indique que l'activité dans ce domaine continuera probablement à progresser pendant les prochains mois, quoique sa vigueur puisse être attribuable à des projets non résidentiels.

L'utilisation de la capacité augmente d'un autre cran



L'inflation semble demeurer en veilleuse en dépit des taux élevés d'utilisation de la capacité. En avril,

Note aux lecteurs

Le taux d'utilisation de la capacité d'une industrie est le ratio de son rendement réel et de son rendement éventuel estimé. Statistique Canada calcule les estimations du rendement éventuel d'une branche d'activité à partir des mesures de son stock de capital. En outre, depuis 1987, des enquêtes sont menées auprès des entreprises pour obtenir leurs estimations de l'utilisation annuelle de la capacité, afin de produire des mesures industrielles découlant de l'enquête.

Pour mesurer son niveau de fonctionnement sous la forme d'un pourcentage de son rendement éventuel, une entreprise tient compte des modifications relativement à la désuétude de ses installations, de ses rapports capital-travail et d'autres caractéristiques de ses techniques de production. Les taux tirés de l'enquête servent à ancrer les séries trimestrielles calculées et à s'assurer qu'elles reflètent ces modifications.

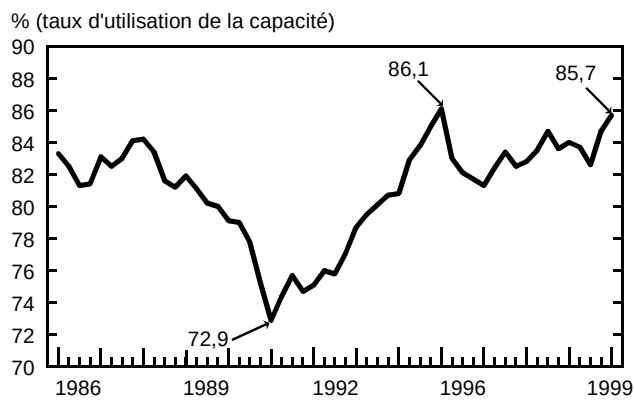
les prix industriels sont restés inchangés par rapport à mars, et l'augmentation enregistrée depuis avril 1998 a été de 0,8 %. Les prix industriels sont stables depuis un bon moment. Depuis janvier 1996, les changements d'une année à l'autre se sont échelonnés de -0,9 % à +1,9 %, et des augmentations égales ou supérieures à 1 % n'ont été enregistrées que pour huit mois.

Les règlements salariaux ont légèrement augmenté depuis les deux dernières années mais demeurent encore modérés, ce qui s'est reflété dans la stabilité des coûts unitaires de main-d'oeuvre au cours de la même période. Du point de vue des consommateurs, en dépit d'une augmentation de l'Indice des prix à la consommation pour le mois d'avril de 1,7 % par rapport à avril 1998 (le changement le plus important d'une année à l'autre depuis août 1997), une grande partie de la hausse découle des articles liés au transport, notamment du coût plus élevé de l'essence. L'indice de base, qui exclut la consommation d'énergie et les articles alimentaires, n'a augmenté que de 1,4 %, un niveau inférieur au taux cible de la Banque du Canada.

Les exportations stimulent le secteur manufacturier

Les fabricants ont augmenté pour une deuxième fois consécutive leur taux d'utilisation de la capacité, celui-ci grimpant de 1,0 point au cours du premier trimestre, pour s'établir à 85,7 %. Cela porte le taux du secteur manufacturier à moins d'un demi-point en deçà du plus récent sommet de 86,1 % du premier trimestre de 1995. Quatorze des 22 groupes industriels de la fabrication ont accru leur taux d'utilisation.

Le secteur manufacturier a presque atteint son point culminant



Réagissant à une forte demande des États-Unis, les producteurs de matériel de communication ont intensifié leur production au cours du premier trimestre. Il en a résulté une augmentation de 5,6 points du taux d'utilisation de la capacité du groupe des industries des produits électroniques et électriques.

Les aciéries sont la cause principale de l'augmentation subite de la production des industries de la première transformation des métaux dont le taux d'utilisation de la capacité a progressé de 6,1 points.

Les raffineries ont continué à stimuler leur capacité de production pendant le premier trimestre. Les entreprises du groupe des industries du pétrole raffiné et du charbon ont fonctionné à un sommet historique de 97,9 %.

Les industries du bois ont maintenu leur taux d'utilisation de la capacité à 86,4 % comme au quatrième trimestre de 1998. Le freinage des exportations de bois d'œuvre aux États-Unis a forcé la fermeture de nombreuses scieries au cours du trimestre.

Dans les industries de la machinerie, le taux d'utilisation de la capacité a chuté de 2,8 points pendant le premier trimestre de 1999, diminuant le taux à 71,9 %. Il s'agit de 19,5 points en deçà du

plus récent sommet de 91,4 % enregistré au cours du troisième trimestre de 1997, et ce taux reflète une série de diminutions trimestrielles de la production de ce groupe d'industries, résultat de l'affaïssement de la demande intérieure et extérieure. Les ventes aux États-Unis pourraient reprendre, car les fabricants commencent à se remettre d'une période de stagnation résultant d'une faible demande des pays asiatiques.

Tendance partagée dans le secteur non manufacturier

L'activité de la construction résidentielle a été à l'origine de la croissance de rendement des industries de la construction pendant le premier trimestre et, en conséquence, l'utilisation de la capacité a augmenté de 0,5 point.

Balisées par l'activité des services miniers et une production de diamants accrue, les industries d'exploitation des mines et des carrières ont augmenté leur taux d'utilisation de la capacité de 3,5 points. Toutefois, les producteurs de pétrole brut et de gaz naturel ont réduit leur production, provoquant un repli de 3,4 points. Il en a résulté, pour l'ensemble du secteur minier, une diminution de 1,0 point au premier trimestre.

Les chutes de neige records en Colombie-Britannique ont gêné les activités d'abattage pendant le premier trimestre. De plus, la fermeture des scieries s'est soldée par une demande réduite. Cette chute dans la production a donné lieu à une diminution de 1,9 point du taux d'utilisation de la capacité des exploitations forestières après deux augmentations trimestrielles successives.

Données stockées dans CANSIM: matrice 3140.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Richard Landry au (613) 951-2579 ou avec Susanna Wood au (613) 951-0655, Division de l'investissement et du stock de capital. □

Taux d'utilisation de la capacité industrielle

	Premier trimestre de 1998	Quatrième trimestre de 1998	Premier trimestre de 1999	Premier trimestre de 1998 au premier trimestre de 1999	Quatrième trimestre de 1998 au premier trimestre de 1999
	var. en points de %				
Ensemble des industries productrices de biens non agricoles	83,4	82,6	83,1	-0,3	0,5
Exploitation forestière et services forestiers	85,0	86,3	84,4	-0,6	-1,9
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	80,8	73,4	72,4	-8,4	-1,0
Mines (y compris broyage) et carrières	85,0	73,7	77,2	-7,8	3,5
Industries du pétrole brut et du gaz naturel	78,4	73,3	69,9	-8,5	-3,4
Industries manufacturières	84,0	84,7	85,7	1,7	1,0
Fabrication de biens durables	84,2	84,8	86,4	2,2	1,6
Bois	82,9	86,4	86,4	3,5	0,0
Meubles et articles d'ameublement	89,2	83,0	82,3	-6,9	-0,7
Première transformation des métaux	92,1	86,0	92,1	0,0	6,1
Fabrication des produits métalliques	80,6	81,2	82,7	2,1	1,5
Machinerie	89,5	74,7	71,9	-17,6	-2,8
Matériel de transport	84,8	90,0	90,2	5,4	0,2
Produits électriques et électroniques	79,2	82,6	88,2	9,0	5,6
Produits minéraux non métalliques	86,4	89,7	93,6	7,2	3,9
Autres industries manufacturières	79,1	82,4	83,6	4,5	1,2
Fabrication de biens non durables	83,9	84,6	84,9	1,0	0,3
Aliments	80,8	83,1	82,6	1,8	-0,5
Boissons	86,7	89,3	91,1	4,4	1,8
Tabac	83,1	80,2	77,1	-6,0	-3,1
Produits en caoutchouc	94,6	96,5	95,8	1,2	-0,7
Produits en matière plastique	80,0	83,5	85,0	5,0	1,5
Cuir et produits connexes	79,4	72,7	73,0	-6,4	0,3
Textiles de première transformation	84,4	79,3	81,9	-2,5	2,6
Produits textiles	74,4	76,9	79,9	5,5	3,0
Habillement	86,3	88,2	89,2	2,9	1,0
Papier et produits connexes	87,4	87,6	90,6	3,2	3,0
Imprimerie, édition et industries connexes	82,6	83,4	82,9	0,3	-0,5
Produits raffinés du pétrole et du charbon	93,3	96,6	97,9	4,6	1,3
Produits chimiques	85,5	83,1	82,0	-3,5	-1,1
Industries de la construction	84,3	82,7	83,2	-1,1	0,5
Énergie électrique et distribution de gaz	80,8	81,4	82,4	1,6	1,0
Énergie électrique	82,1	83,0	83,6	1,5	0,6
Distribution de gaz	71,9	70,5	74,1	2,2	3,6

■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Services communautaires et placement sous garde des jeunes 1997-1998

Un nouveau document disponible aujourd'hui fournit pour la première fois des renseignements sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines soit dans des établissements de garde, soit dans la collectivité sous une forme quelconque de surveillance.

Cette publication, qui s'intitule *Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 1997-1998*, présente une analyse des données sur les caractéristiques des jeunes contrevenants admis dans le système correctionnel pour les jeunes et remis en liberté. La publication porte tout particulièrement sur le nombre de jeunes âgés de 12 à 17 ans qui sont renvoyés en détention provisoire avant de comparaître en cour, qui sont condamnés à placement sous garde en milieu fermé ou en milieu ouvert ou qui sont admis à un programme communautaire comme la probation.

Un portrait national, qui ne comprend pas la Saskatchewan, a commencé à se dégager. Même si la *Loi sur les jeunes contrevenants* est une loi fédérale, la façon de l'appliquer est laissée à la discrétion des provinces. Par conséquent, il existe de fortes différences entre les provinces dans les services correctionnels pour les jeunes.

Taux d'admissions au placement sous garde de jeunes, 1997-1998

	Total des placements sous garde	Détention provisoire	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert
Taux pour 10 000 jeunes				
Total¹	182	108	38	36
Terre-Neuve	122	38	44	39
Île-du-Prince-Édouard	113	31	40	42
Nouvelle-Écosse	96	42	7	47
Nouveau-Brunswick	144	61	51	33
Québec	82	37	23	22
Ontario	257	160	51	46
Manitoba	261	186	29	46
Alberta	203	130	41	31
Colombie-Britannique	136	86	27	24
Yukon	814	457	200	157
Territoires du Nord-Ouest	490	116	138	235

¹ La Saskatchewan ne pouvait participer à l'enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada.

Pendant l'exercice 1997-1998, environ 42 600 jeunes ont été admis dans des établissements de garde pour jeunes dans l'ensemble du Canada (à l'exclusion de la Saskatchewan). Environ 60 % de ces admissions étaient des placements en détention provisoire (détention temporaire avant une comparution en cour), alors que l'autre proportion de 40 % se répartissait de façon égale entre des placements sous garde en milieu fermé et des placements sous garde en milieu ouvert. (Il se peut que certains jeunes aient été placés sous garde plus d'une fois pendant l'année). À l'échelle nationale, ce niveau équivalait à un taux de 182 admissions pour 10 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans dans la population du Canada. Parmi les provinces, le Manitoba affichait le taux le plus élevé (261) et le Québec, le plus faible (82).

À l'échelle régionale, les taux d'admissions selon les types de placements différaient beaucoup. Au nombre des provinces, le Manitoba a signalé le taux le plus élevé de jeunes contrevenants mis en détention provisoire en 1997-1998. Ce taux était de six fois supérieur au taux de détentions provisoires à l'Île-du-Prince-Édouard. On peut mettre un jeune en détention provisoire pour protéger la société ou pour garantir qu'il comparaitra en cour.

La façon dont sont utilisés les établissements de garde en milieu fermé et en milieu ouvert varie sensiblement d'une région à l'autre du pays. Ces établissements vont des camps de type militaire à des foyers collectifs dans la collectivité, d'où la difficulté d'interpréter les résultats des comparaisons entre les provinces. La Nouvelle-Écosse affichait le taux le plus faible de placements sous garde en milieu fermé, un taux inférieur au cinquième de la moyenne nationale. Toutefois, elle enregistrait l'un des taux les plus élevés de placements sous garde en milieu ouvert.

La probation était de loin la forme de surveillance la plus courante imposée aux jeunes contrevenants. À l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan, le nombre de jeunes contrevenants mis en probation (37 444) était plus du double du nombre de jeunes admis dans des établissements de garde en milieu ouvert et en milieu fermé (16 521). Près de la moitié (46 %) de toutes les mises en probation ont été enregistrées en Ontario.

Nota: On compte une admission dans le système de services correctionnels pour les jeunes chaque fois qu'un jeune contrevenant passe d'un niveau de surveillance à un autre au cours du même exercice. Par

exemple, un jeune contrevenant peut être en détention provisoire puis condamné à un placement sous garde en milieu ouvert et à la probation. On compterait alors trois admissions dans le système de services correctionnels pour les jeunes.

La publication intitulée *Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 1997-1998* (85-546-XIF, 26 \$) est maintenant en vente. Elle fournit également des renseignements sur l'âge et le sexe des jeunes contrevenants placés sous garde ou faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité, sur le type d'infraction, sur la durée de la peine et sur l'identité autochtone et non autochtone.

Pour plus de renseignements, pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données ou pour obtenir un exemplaire, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Transport du pétrole par pipelines

Mars 1999

Les arrivages nets par pipelines canadiens de pétrole brut et d'équivalents ont diminué de 8,8 % en mars pour atteindre 12 332 653 mètres cubes. Les arrivages nets cumulatifs pour 1999 ont atteint 35 946 922 mètres cubes, en baisse de 8,4 % par rapport à la même période de 1998. Les arrivages nets de gaz de pétrole liquéfié et de produits pétroliers raffinés ont diminué de 6,8 % en comparaison de mars 1998, pour s'établir à 6 268 040 mètres cubes. Les arrivages nets cumulatifs pour 1999 ont atteint 19 473 609 mètres cubes, en baisse de 1,6 % par rapport à 1998.

Les exportations de pétrole brut par pipelines ont diminué de 16,3 % par rapport à mars 1998 pour atteindre 4 959 415 mètres cubes. Les importations par pipelines ont atteint 1 621 954 mètres cubes, en hausse de 1,6 % comparativement à mars 1998. En 1999, les exportations cumulatives ont diminué à 15 180 328 mètres cubes, en baisse de 16,3 % par rapport au volume atteint en 1998. Les importations cumulatives de 4 563 211 mètres cubes ont chuté de 0,3 %.

En mars, les livraisons par pipelines de pétrole brut aux raffineries canadiennes ont atteint 5 927 144 mètres cubes, en hausse de 1,9 % par rapport à mars 1998. Les livraisons de gaz de pétrole liquéfié et de produits pétroliers raffinés ont augmenté à 603 171 mètres cubes, en hausse de 9,8 % par rapport à la même période de 1998. Les livraisons cumulatives de pétrole brut aux raffineries

en 1999 se chiffraient à 17 254 354 mètres cubes, en hausse de 1,8 % par rapport à la même période de 1998.

Données stockées dans CANSIM: matrices 181 et 591 à 595.

Le numéro de mars 1999 de *Transport du pétrole par pipelines* (55-001-XPB, 12 \$ / 114 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Eleonore Harding au (613) 951-5708 (hardele@statcan.ca), Section de l'énergie. ■

Voyages aériens entre le Canada et d'autres pays dans le cadre de l'accord Ciels ouverts

1996

Les voyages aériens entre le Canada et d'autres pays se sont considérablement accrus au cours des dernières années. En 1996, le nombre de personnes ayant voyagé entre le Canada et un pays étranger sur des vols réguliers a atteint un niveau record de 21,2 millions, en hausse de 40 %, ou de 6,1 millions de voyageurs, depuis 1992. En 1996, 12,6 millions (ou 60 %) de ces passagers ont fait des voyages entre le Canada et les États-Unis, les 8,6 millions restants (40 %) ayant voyagé entre le Canada et des pays autres que les États-Unis.

La signature de l'accord canado-américain Ciels ouverts en février 1995 et l'introduction subséquente de nouveaux services ont, sans aucun doute, contribué à accroître le nombre de voyages entre les deux pays. Parallèlement, ces nouveaux services ont facilité l'accès des voyageurs aériens canadiens aux services internationaux offerts à partir des États-Unis. Cependant, à la fin de 1996, on n'observait qu'une très faible augmentation de la proportion globale des voyages aériens entre le Canada et l'étranger effectués via les États-Unis.

En 1996, 1,0 million de voyageurs ont utilisé des services aériens internationaux offerts à partir des États-Unis dans le cadre de voyages entre le Canada et un autre pays. Il s'agit là d'une augmentation de 39,0 % par rapport aux 0,7 million de voyageurs enregistrés en 1994. De 1994 à 1996, toutefois, la proportion de ces voyageurs est passée de 10,2 % à 11,7 % de l'ensemble des personnes ayant entrepris un voyage aérien entre le Canada et un autre pays.

Lorsque l'on regroupe les personnes ayant effectué un voyage aérien entre le Canada et un autre pays selon leur origine ou leur destination, les chiffres globaux indiquent une très faible croissance du recours aux services offerts à partir des États-Unis à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord Ciel ouvert, sauf pour les voyages entre le Canada et la région couvrant le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Dans le cas de ces voyages, la proportion des recours à des services internationaux offerts à partir des États-Unis est passée de 23,6 % en 1992 à 29,0 % en 1994. En 1996, soit un an après la conclusion de l'accord Ciel ouvert, ce taux s'établissait à 37,6 %.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Carol Gudz au (613) 951-0124, Centre des statistiques de l'aviation, Division des transports. ■

Ventes de sucre

Premier trimestre de 1999

Durant le premier trimestre de 1999, les raffineries canadiennes ont vendu 259 819 tonnes métriques de sucre de tout genre, en hausse de 4,3 % par rapport aux 249 066 tonnes métriques vendues au premier trimestre de 1998.

Le total cumulatif des ventes enregistrées durant le premier trimestre de 1999 comprenait 256 535 tonnes métriques sur le marché canadien et 3 284 tonnes métriques à l'étranger. Pour le premier trimestre de 1998, 245 742 tonnes métriques ont été vendues

sur le marché canadien et 3 324 tonnes métriques, à l'étranger.

Données stockées dans CANSIM: matrice 141.

Le numéro du premier trimestre de 1999 de la *Situation du sucre* (32-013QXIB, 6 \$ / 19 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Peter Zylstra au (613) 951-3511 (zylspet@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Production d'oeufs

Avril 1999 (données provisoires)

Les données sur la production d'oeufs pour avril 1999 sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 1145, 1146 et 5689 à 5691.

Pour commander le bulletin statistique *Production d'oeufs* (23-003-XPB, 110 \$), communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716, Section du bétail et des produits d'origine animale, Division de l'agriculture. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Transport du pétrole par pipelines, mars 1999

Numéro au catalogue: 55-001-XPB

(Canada: 12\$/114\$; à l'extérieur du Canada: 12\$US/114\$US).

Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 1997-1998

Numéro au catalogue: 85-546-XIF

(Canada: 26\$).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPB, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001F (English) 11-0215/1554 (2004-01)	
 Le Quotidien	
Statistique Canada	
Le jeudi 5 juin 1999 Pour être diffusé à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
• Transport urbain, 1989 Malgré la crise de confiance, les services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recourus. En 1989, les Canadiens ont effectué en moyenne l'équivalent de 10 déplacements en transport urbain, soit le même niveau qu'en 1984. Au cours des 25 dernières années.	2
• Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de la demande et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été considérable, une fois calculé l'effet de la déflation.	5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Index de l'offre d'emploi, mai 1997	10
Enquête sur les entreprises à court terme	11
Aides en forme primaires, semaine au travail le 31 mai 1997	11
Production d'huile, avril 1997	11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.